



Le 4 décembre 2007, la secrétaire d'Etat à l'Ecologie annonçait par conférence de presse quelques améliorations pour réduire les nuisances aériennes qualifiées de « Mesurettes » par l'ADVOCNAR, tant elles se trouvaient éloignées de nos revendications prioritaires. Rien sur les nuisances nocturnes, rien sur le problème de la concentration excessive du trafic aérien sur Roissy CDG, gênant 2 millions de personnes. Dans un communiqué de presse, nous avons dénoncé ces effets d'annonce qui ne changeraient pas fondamentalement notre qualité de vie (voir www.advocnar.fr) et même pointé l'incohérence de certaines mesures : on nous annonçait à échéance 2009 - 2010 sur Roissy CDG, le relevé de 300 mètres du dernier palier avant l'atterrissage et la mise en place de la descente continue (demandée depuis longtemps par notre association) qui par définition se fait sans palier. Le relèvement du dernier palier nécessite un allongement de certaines trajectoires ; un inconvénient pour les compagnies qui cherchent par tous les moyens à réduire leur consommation de carburant, un inconvénient également pour la qualité de l'air. Au contraire

la descente continue, en réduisant les trajectoires et les survols à basse altitude, présente un gain sur les nuisances sonores et sur la pollution.

Entre les déclarations de bonnes intentions des pouvoirs publics et la réalité de la situation vécue par les riverains, l'incohérence s'accroît. Avec la période estivale, nous subissons l'augmentation du trafic aérien et nous observons des trajectoires inhabituelles à basse altitude. Des avions arrivant par le nord atterrissent sur la piste sud et inversement. Des avions d'affaire à destination de la plate-forme du Bourget se déplacent sous les trajectoires de Roissy CDG, donc à basse altitude.

Depuis quelques mois, nous avons initié un dialogue avec la DGAC pour faire des propositions concrètes susceptibles d'améliorer le sort des populations survolées. Nous voudrions passer du stade de l'écoute polie à une phase de collaboration plus étroite pour déterminer ensemble les améliorations retenues, et élaborer un calendrier de mise en œuvre.

Par mail, par courrier ou par téléphone, continuez à exprimer vos souhaits et vos propositions pour parvenir à réduire le bruit et la dégradation de l'atmosphère produits par le trafic aérien en Ile-de-France. Les nuisances sont devenues insupportables, la nuit bien sûr, mais aussi le jour, tous les jours, sous les trajectoires des avions.

A l'heure du Grenelle de l'Environnement, notre combat pour un développement du trafic aérien respectueux de la santé des citoyens et de la qualité de l'atmosphère qui doit rester respirable et protectrice prend tout son sens. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire confiance, nous vous encourageons à participer à nos actions. Les améliorations que nous obtenons, par exemple la suppression des avions les plus bruyants, sont toujours le fruit de la mobilisation. N'oubliez pas que dans nos démocraties modernes, le seul vrai contre-pouvoir, c'est celui des citoyens.

Merci de votre confiance et de votre participation.

Patric Kruissel ■
Président de l'ADVOCNAR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009 DE L'ADVOCNAR

L'assemblée générale de l'ADVOCNAR aura lieu le
mercredi 30 septembre 2009 à 20h30

dans la grande salle de l'Eden à MONTMORENCY,
1 bis rue de Pontoise (à deux pas de la place Roger
Levanneur où se tient le marché du dimanche).



EURO FLASH MOB À ROISSY CDG LE 16 MAI : UNE ACTION RÉUSSIE !

L'Euro flash mob de Paris Charles de Gaulle a réuni plus de 400 personnes dont des élus, maires, députés, conseillers, ainsi que des représentants des associations de la Convergence associative, à l'initiative de l'ADVOCNAR.

Rassemblés à 11h au terminal 2 E, les manifestants arboraient des T-shirts rouges portant les inscriptions « Stop vols de nuit » et « Stop airport expansion ». Des drapeaux européens rappelaient qu'au même moment, à l'appel de l'UECNA (l'Union Européenne Contre les Nuisances Aériennes, des manifestations similaires se déroulaient dans les plus grands aéroports d'Europe : Londres, Dublin, Bruxelles, Amsterdam et Francfort. Beaucoup de couleurs et de la chanson pour cette journée de l'Eurovision : les manifestants ont chanté « La Roissyllaise » pour protester contre les nuisances aériennes et les vols de nuit.



L'objectif était double :

- ✈ Montrer que la problématique des nuisances aériennes est européenne, et non pas seulement un problème des riverains de Paris CDG.
- ✈ Faire suite à une manifestation importante qui a réuni au Trocadéro à Paris le 20 septembre dernier les élus de 94 communes représentant 1 200 000 habitants, pour un vote solennel demandant l'arrêt des vols de nuit.

Vous pouvez retrouver sur notre site www.advocnar.fr la galerie photo de l'Euro flash mob des différents pays, un diaporama de l'Euro flash mob à Roissy et le texte de la chanson « La Roissyllaise ».

Au cours d'une audience à l'Elysée le 17 novembre, notre association a déposé ces délibérations et a réitéré sa proposition de participer à l'élaboration de la charte du développement durable de Roissy CDG, dans un accord gagnant – gagnant comme l'a souhaité le chef de l'Etat lors de son discours du 26 juin 2007.

FORUMS ASSOCIATIFS DE SEPTEMBRE

Comme chaque année, l'ADVOCNAR sera présente aux forums des associations en septembre. Nos responsables seront là pour vous apporter toutes les informations utiles sur nos actions et les résultats obtenus, le suivi de notre action juridique à la Commission Européenne des Droits de l'Homme, les mesures de bruit, l'arrivée de l'A380 dans le ciel d'Ile-de-France, le plan de gêne sonore et les conditions d'attribution de l'aide à l'insonorisation des riverains...

A votre disposition, nos brochures et lettres d'information.

Vous pourrez trouver un stand de notre association dans les communes suivantes :

- ✈ Le samedi 5 septembre à Gonesse, Montmorency et Saint-Prix
- ✈ Le dimanche 6 septembre à Eaubonne, Ecouen, Le Plessis-Bouchard, Soisy-sous-Montmorency et Taverny
- ✈ Le samedi 12 septembre à Saint-Gratien et Saint-Leu-la-Forêt
- ✈ Les samedi 12 et dimanche 13 septembre à Ermont
- ✈ Le dimanche 13 septembre à Deuil-la-Barre
- ✈ Les samedi 19 et dimanche 20 septembre à Margency.

Si vous avez un peu de temps à consacrer à la vie de l'association, ce sera l'occasion d'en discuter avec nous : ensemble nous pourrons trouver ce qui correspond le mieux à votre disponibilité et à vos compétences.

